

## Communiqué de presse

### Contacts

**Agathe Trignat**  
Relations Presse In Extenso  
04 72 60 37 45  
agathe.trignat@inextenso.fr

**Jean-François Kitten**  
Relations Presse Legalstart.fr  
06 11 29 30 28  
jf@licencek.com

### **Le Groupe In Extenso et Legalstart.fr s'associent pour accompagner les créateurs d'entreprise**

**Lyon, le 25 septembre 2017 –Legalstart.fr, plateforme leader de création de documents juridiques et de formalités administratives à destination des TPE/PME, et In Extenso, acteur incontournable de l'expertise comptable et du conseil aux TPE/PME, ont signé un accord de partenariat afin de conjuguer leurs efforts en faveur de la création d'entreprise et de l'accompagnement des créateurs.**

L'offre Legalstart.fr, lancée en 2013 et utilisée aujourd'hui par plus de 50 000 entrepreneurs, est double : d'une part un service de rédaction de documents juridiques et un accès gratuit à l'information juridique en ligne et d'autre part un service de mise en relation avec des avocats spécialisés. De son côté In Extenso accompagne au quotidien près de 100 000 entrepreneurs dans tous les aspects liés à la gestion de leur entreprise.

Dorénavant les clients de la plateforme Legalstart.fr se voient offrir la possibilité d'être mis en contact avec un expert In Extenso soit pour les accompagner dans la création de leur entreprise, soit pour une prise en charge de l'intégralité des démarches comptables, fiscales, sociales et de gestion de leur nouvelle entreprise.

« *Les clients de Legalstart.fr sont naturellement utilisateurs de notre plateforme digitale Inexweb et sont aussi très intéressés par notre capacité, du fait de notre réseau, à leur proposer un conseiller de proximité qui réponde à leurs interrogations* » déclare Antoine de Riedmatten, Directeur Général d'In Extenso.

Legalstart.fr s'associe aussi aux Point C In Extenso (équipes spécialisées dans l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises) afin d'optimiser la réalisation des statuts juridiques de certains des 8 000 créateurs que les Point C accompagnent chaque année. « *Ce partenariat entre dans notre stratégie d'offrir un service digital complet à nos clients et In Extenso, avec ses outils et son savoir-faire en matière de chiffres, vient compléter notre palette de services* » explique Timothée Rambaud co-fondateur de Legalstart.fr.

### **A propos d'In Extenso**

In Extenso, entité du réseau Deloitte, est un acteur majeur de l'expertise comptable et des services professionnels pour les TPE-PME en France. Avec un réseau de plus de 4 700 collaborateurs et 220 agences réparties sur tout le territoire, In Extenso propose aux chefs d'entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et responsables d'associations un service professionnel complet, à tous les stades de la vie de leur entreprise et sur l'ensemble des domaines liés à la gestion de leur activité : comptabilité,

fiscalité, gestion, juridique, conseil social et paies, gestion du patrimoine, conseil en innovation-croissance, évaluation et sinistres, redressement d'entreprise, conseil en tourisme, culture et hôtellerie, transmission d'entreprise. In Extenso est l'interlocuteur privilégié de plus de 100 000 clients appartenant à tous les secteurs d'activité et a réalisé en 2015-2016 un chiffre d'affaires de 370 millions d'euros.

Pour en savoir plus, <http://www.inextenso.fr> et [reussir-au-quotidien.fr](http://reussir-au-quotidien.fr)

### **A propos de Legalstart.fr**

Créée en 2013 par Timothée Rambaud, Pierre Aidan et Stéphane Le Viet, Legalstart.fr est la première solution en ligne de création de documents juridiques et de formalités administratives à destination des TPE/PME. Le site permet à un professionnel de gérer lui-même l'ensemble de ses besoins juridiques: créer une entreprise, déposer une marque, rédiger un contrat de travail ou encore recouvrer une facture impayée. Pour les problématiques plus complexes, Legalstart.fr propose également une solution de mise en relation avec des avocats spécialisés grâce à son réseau de plus d'une centaine de partenaires dans tous les domaines du droit.

Legalstart.fr est lauréat du Concours d'innovation numérique et a obtenu le Pass French Tech auprès de Cap Digital. Legalstart.fr est membre de l'association gouvernementale Transition Numérique Plus (ATN+) qui aide les PME/TPE dans leur développement digital. Plus d'informations sur [www.legalstart.fr](http://www.legalstart.fr)